Lifras

Commission Enseignement

Pole Communication

OBJET

- MIL 2026

INFO ENSEIGNEMENT 112 DU 31/01/ 2026



Mesdames et Messieurs les Chefs d'école,
Mesdames et Messieurs les Moniteurs,
Bonjour à tous,

L'EDITION 2026 DU MIL A ETE PUBLIEE ET DISPONIBLE EN SA VERSION ELECTRONIQUE SUR L'EXTRANET :

> 01 Commission Enseignement > Brevets > 0. MIL.

Pour rappel : Ses textes prévalent sur tous les autres documents de la Commission de l'Enseignement de la Lifras. Si une modification majeure doit être amenée en cours d'année 2026, un Info Enseignement vous en préviendra ; la modification sera intégrée au MIL2027.

Les modifications majeures sont résumées ci-dessous. Toutes les modifications sont d'application immédiate au 01/01/2026.



LE MIL ENFANTS A EGALEMENT ETE REMIS A JOUR SUR L'EXTRANET :

> 01 Commission Enseignement > Enfants > a. Standards.

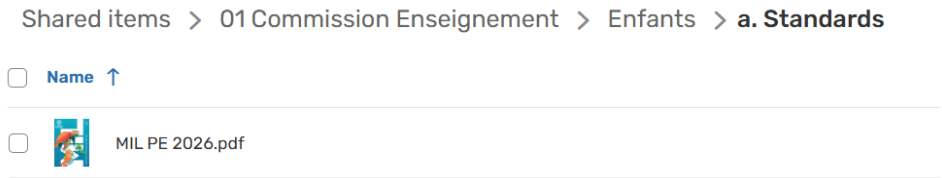

Pour toute question, merci de vous adresser à brevets@lifras.be.

Bonne année et bonnes plongées à tous.

Pour le pôle Brevets



Cédric WILLOT
Moniteur National - Instructeur CMAS ***
Délégué du pôle Brevets
Vice-président du Bureau

+32 476 50 79 09
cedric.willot@lifras.be

Ligue Francophone de Recherches et d'Activités Subaquatiques
www.lifras.be - Rue Jules Broeren, 38 1070 Bruxelles - +3225217021 - lifras@lifras.be

EDITION 2026 : MODIFICATIONS MAJEURES

RECUEIL DU PLONGEUR :

- Possibilité de plonger à trois en Zélande ; voir conditions Plongée en Zélande.

RECUEIL DES EPREUVES EN « MILIEU NATUREL » :

- Nouveau tableau des expériences de plongées requises pour chaque brevet.
- Quelle que soit l'épreuve surveillée en « Milieu Naturel », le moniteur en charge d'évaluer l'épreuve doit être détenteur du CFPS en ordre de validité.
- Tolérance de profondeur pour la première partie de l'exercice P2.RT.
- Tout comme l'épreuve d'organisation du MC (MC.OP), l'épreuve d'organisation de l'AM (AM.OP) peut également se dérouler en « Milieu Naturel ».

RECUEIL DES EPREUVES EN « PISCINE » :

- /

STANDARDS DES BREVETS :

- Au travers du nouveau tableau des expériences de plongées, celles-ci deviennent un module à part entière, à faire valoir lors de l'homologation du brevet visé (sauf pour le 4★ et le MF : lors de l'inscription au stage de mer).
- Standards MN - Evaluation examen théorique : dispense pour les matières ≥ 14/20.
- Plus d'enseignement des tables dans les standards 'Plongeur Nx' et 'Plongeur Nx Confirmé'.

ECOLE DE PLONGEE :

- Un nouveau chapitre 39.9 décrit la procédure de signatures des candidatures Moniteurs.

BREVETS PAR ASSIMILATION :

- Les textes d'assimilation des moniteurs ont été revus.
- Un nouveau chapitre 41.6 décrit la procédure d'intégration et de reconnaissance définitive d'un Moniteur à la Lifras.

Pour le Bureau de l'Enseignement



Patrice FINET
Moniteur National - Instructeur CMAS ***
Directeur Technique Fédéral

+32 477 22 78 96
patrice.finet@lifras.be

Ligue Francophone de Recherches et d'Activités Subaquatiques
www.lifras.be - Rue Jules Broeren, 38 1070 Bruxelles - +3225217021 - lifras@lifras.be